

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail • Démocratie • Paix

DECRET N° 83/593 du 12/7/1983

Portant nomination de Monsieur KOUKA Alphonse
en qualité de Directeur Financier et Comptable
à la S.N.D.E.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/u la constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n°25/80 du 13 Novembre 1980, portant amendement
de l'article 47 de la constitution ;

(/u le Décret n°82/049 du 18 Janvier 1982, déterminant les
attributions des Membres du gouvernement ;

(/u l'ordonnance n°07/72 du 1er Février 1972, portant statut
général des Entreprises d'Etat, modifié par ordonnance n°25/73 du 10
Juillet 1973 ,

(/u le Décret n°76/95 du 3 Mars 1976 fixant les salaires et
indemnités de responsables des Directeurs des entreprises et Etablisse-
ments Publics des Sociétés d'Economie Mixte et des Etablissements Multi-
nationaux, modifié par le Décret n°76/148 du 15 Avril 1976 ;

(/u la loi n°5/67 du 15 Juin 1967, portant création de la So-
ciété Nationale de Distribution d'Eau (S.N.D.E.) ;

(/u le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979, portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980, portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le rectificatif n°81/016 du 26 Janvier 1981, relatif au
Décret n°80/644 susvisé ;

(/u le Décret n°83/320 du 3 Mai 1983, portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres ;

(/u le Procès-Verbal de la réunion de la Trilogie du Ministre
des Mines et de l'Energie tenue le 4 Novembre 1982 ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

.../...

D E C R E T E

Article 1er : Monsieur KOUKA Alphonse Administrateur des S.A.F. de 7e échelon, est nommé Directeur Financier et Comptable à la S.N.D.E.

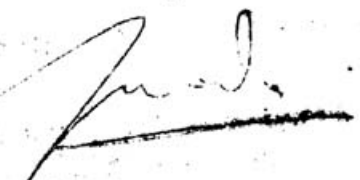
Article 2 : Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent Décret.

Article 3 : Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

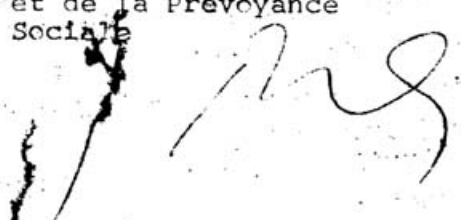
BRAZZAVILLE, le 12 Juillet 1983

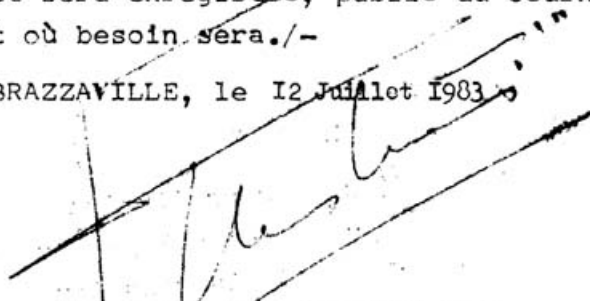
Par le Premier Ministre,
chef du Gouvernement

Le Ministre des Mines et
de l'Energie

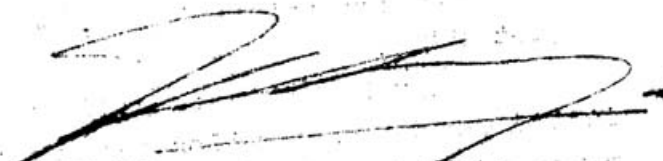

Rodolphe ADADA

Le Ministre du Travail
et de la Prévoyance
Sociale


Bernard COMBO-MATSIONA


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre des Finances


Itihi-Ossetoumba Loundzou